

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE BEAUCE
DOSSIER DE PRESSE DE LA RÉUNION DU 21 NOVEMBRE 2006**

AFFAIRES COURANTES

Analyse prospective : gestion des narcotiques

Dans une perspective d'amélioration continue de la qualité et de gestion préventive des risques, une analyse prospective de la gestion des narcotiques a été faite en collaboration avec la direction des soins infirmiers et la direction de l'évaluation, de la qualité et de la performance. Un plan d'action doit être élaboré à la suite de l'analyse prospective. Il sera déposé au conseil d'administration.

Situation de crise en radiologie

La directrice générale et le directeur des services professionnels font état des démarches en cours afin de trouver une solution à cette problématique qui perdure. Une rencontre avec les représentants du RUIS de Québec est prévue afin de vérifier les solutions sont possibles avec le réseau des hôpitaux de Québec.

Besoin d'une 4^e salle d'opération

La demande d'une 4^e salle d'opération est d'abord motivée par la volonté du CSSSB de s'acquitter pleinement de la responsabilité populationnelle que lui confère la Loi 83. L'évolution des besoins de service montre une augmentation de la demande au niveau des spécialités chirurgicales. Pour améliorer la situation, une salle d'opération supplémentaire est nécessaire.

La conjoncture actuelle au niveau des effectifs médicaux risque de mettre en péril les activités chirurgicales dans notre centre à moyen terme. L'équipe actuelle d'orthopédie est composée de trois médecins dont deux ont plus de soixante ans. Cette équipe est donc fragile.

D'autre part, la venue de deux anesthésistes et d'un orthopédiste est liée à la 4^e salle d'opération. L'une des recrues intéressées par des postes en anesthésie est mariée à un orthopédiste. Celui-ci a soumis une demande pour remplacer le poste libéré par le D^r Bernard Lacasse, mais il ne viendra que si son épouse obtient un poste en anesthésie. Une autre demande a été déposée par une recrue anesthésiste originaire de la Beauce. Des demandes de dérogation pour ces postes ont été déposées à l'agence et au MSSS. La venue de ces deux anesthésistes est en lien direct avec notre capacité à leur fournir la possibilité de travailler au bloc opératoire, ce qui n'est pas le cas avec les trois salles d'opération actuelles. L'ajout d'une salle d'opération et le recrutement médical sont donc deux dossiers étroitement liés.

Bilan des activités

Étant donné les nombreuses activités se déroulant au sein du CSSSB à chaque période, les membres du conseil d'administration reçoivent un sommaire des principales activités réalisées et entreprises au CSSS de Beauce pour la période du 4 octobre au 8 novembre 2006. Dans un autre ordre d'idées, madame Huguette Giroux ajoute qu'une demande du ministère nous est parvenue en regard de la possibilité de la venue de sages-femmes au CSSSB.

Fondation du CHBE

La campagne de financement annuelle de la Fondation est actuellement en cours. L'objectif fixé n'est pas atteint mais la campagne n'est pas encore terminée.

Suivi des états financiers – Période 7

L'état des revenus et dépenses après 7 périodes, en date du 14 octobre 2006, est présenté. Selon le cumulatif réel, l'état des résultats nous démontre un déficit de **(-1 134 614 \$)**.

Revenus :	54 145 675 \$
Charges :	<u>55 280 289 \$</u>
Déficit de :	(-1 134 614 \$)

Des mesures ont été prises afin que la cible budgétaire déficitaire autorisée de 875 000 \$ soit respectée. À la suite de la présentation de l'état des revenus et dépenses, sur recommandation du comité de vérification, les états financiers ont été adoptés.

Suivi du plan d'équilibre budgétaire

Le directeur des services de support administratif présente le plan d'équilibre budgétaire en faisant part aux membres du rendement, à ce jour, des seize mesures prises pour atteindre la cible budgétaire de 875 000 \$ autorisée pour l'exercice 2006-2007. Les représentants de l'Agence suivent également les réalisations des mesures dont certaines sont déjà atteintes à 100 %. Même devant des résultats positifs, le président du comité réitère, encore une fois, son inquiétude face à l'ampleur de la tâche pour parvenir à l'équilibre budgétaire.

Adoption du règlement du comité de vérification DSSA-1102

M. Jean-Yves Boily explique aux membres que pour bien fonctionner, les membres du comité de vérification doivent définir leurs règles de fonctionnement. Le règlement a été adopté par le comité de vérification et le conseil d'administration adopte aussi ce règlement.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Tableau de bord du CSSSB

L'entente de gestion signée avec l'Agence nous oblige à suivre l'évolution des résultats attendus. Un suivi des différents indicateurs est possible par le tableau de bord élaboré à partir de nos différents systèmes d'information. Ainsi, il est possible de constater qu'à la période 6, en date du 16 septembre 2006, il y a des écarts pour certains indicateurs ciblés. Par conséquent, des mesures doivent être mises de l'avant pour parvenir le plus près possible de la cible. Dans ce sens, chacun des directeurs de programme a à identifier les actions à poser pour pallier les écarts identifiés.

Visite du Conseil canadien d'agrément des services de santé (CCASS)

Un résumé de la visite du CCASS, qui a eu lieu dans notre établissement du 5 au 10 novembre dernier, est présenté. Le CSSSB est le premier établissement à avoir reçu conjointement les visiteurs de l'établissement et les visiteurs du laboratoire. Avant leur départ, les visiteurs ont fait un rapport synthèse et émis des commentaires positifs sur le personnel qui est courtois, respectueux, attentif et engagé ainsi que sur les suivis et l'information sur les services reçus. Ils ont aussi souligné les commentaires positifs des partenaires qui reconnaissent l'ouverture du CSSSB pour la collaboration avec le milieu, son sens de l'innovation et ses idées visionnaires. Il semble que l'intégration de toutes les anciennes organisations soit un acquis au niveau des équipes et que la base est bien ancrée et solide. Les visiteurs ont également été impressionnés par l'intégration du volet communautaire au sein du CSSSB. Pour chaque équipe, trois points forts et trois pistes d'amélioration ont été indiqués lors du rapport synthèse.

Les visiteurs ont recommandé au CCASS une note de pratique exemplaire pour un projet avec la communauté et la SAAQ, « *La conduite automobile avec les personnes âgées* ».

De leur côté, les visiteurs du laboratoire ont été épatés par l'imposant travail effectué pour l'élaboration et l'informatisation du programme qualité selon les normes ISO.

L'équipe de visiteurs a soixante jours pour émettre un rapport d'évaluation de la visite.

AFFAIRES MÉDICALES

Démission du D^r Alain Gingras, urgentologue

Le 27 septembre 2006, le docteur Alain Gingras a adressé sa lettre de démission à l'exécutif du CMDP qui a entériné sa demande. Cette démission sera effective le 30 novembre 2006. Le conseil d'administration a accepté la démission du docteur Alain Gingras et le remercie pour les services rendus à la population de la Beauce.

Démission de M^{me} Sylvie Pellerin, pharmacienne

Le 3 octobre 2006, madame Sylvie Pellerin a adressée sa lettre de démission à l'exécutif du CMDP qui a entériné sa demande. Cette démission prendra effet le 8 décembre 2006. Le conseil d'administration a accepté la démission de madame Sylvie Pellerin et la remercie pour les services rendus à la population de la Beauce.

AFFAIRES NOUVELLES

Adoption de la politique de gestion des ressources humaines

La gestion d'un centre de santé et de services sociaux exige la mise en place de règles qui encadrent les activités de gestion des ressources humaines.

Considérant les règles législatives encadrant la gestion des ressources humaines de l'établissement, la contribution du CSSSB au respect des droits fondamentaux de la personne, l'imputabilité des administrateurs et des gestionnaires à la protection de la qualité des soins et des services et à la protection du personnel et l'importance de se doter d'un plan de gestion des ressources humaines, le conseil d'administration a adopté la politique de gestion des ressources humaines.

Adoption de la révision du règlement de régie interne du CSSSB DG-1101

Pour assurer une gestion rigoureuse au sein du CSSSB, l'adoption de règles claires est importante. Il est aussi important que les membres du conseil d'administration comprennent bien les modifications apportées à leur fonctionnement par la Loi 83. Par conséquent, une révision du règlement de régie interne du CSSSB a été faite et adoptée par le comité de direction. Le conseil d'administration a adopté le règlement de régie interne du CSSS de Beauce DG-1101, tel que déposé.

Évaluation de la directrice générale

Tel que l'exige la législation, le conseil d'administration doit évaluer annuellement la directrice générale. À cet effet, un comité d'évaluation a été formé. Il y a eu rencontre des membres et l'évaluation a été faite à partir d'un document fourni par l'Association des directeurs généraux. Le rapport a été présenté aux membres du conseil d'administration. Madame Huguette Giroux a, par ailleurs, été rencontrée par le président du conseil d'administration. Les membres du conseil d'administration ont résolu d'approuver le rapport de l'évaluation de la directrice générale du CSSSB, madame Huguette Giroux.

Nominations au comité de gestion des risques

Le comité de gestion des risques relève du conseil d'administration et ce dernier doit en nommer les membres.

Considérant que madame Marie-Josée Gamache, qui représentait les organismes avec qui le Centre de santé et de services sociaux de Beauce, a une relation contractuelle, ne pourra plus siéger sur le comité puisqu'elle est à l'emploi du CSSSB;

Considérant que les ressources intermédiaires et les ressources de type familial sont des organismes avec qui le CSSSB a une relation contractuelle et sont, de ce fait, tenues de respecter la Loi 113;

Considérant également que M. Richard Morency, qui représentait le département de pharmacie au sein du comité de gestion des risques, a démissionné;

il est résolu de nommer madame Ginette Pouliot, représentante des RTF, en remplacement de madame Marie-Josée Gamache ainsi que madame Diane Fecteau, pharmacienne, en remplacement de M. Richard Morency, pour siéger au comité de gestion des risques.

Forum de la population

La directrice générale présente la demande de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches en regard de la formation d'un forum de la population. Pour sa constitution, l'agence fait appel à des mises en candidature par les établissements de la région. M. Maurice Jackson a été désigné par le comité des usagers pour soumettre sa candidature et il a déjà fait parvenir son curriculum vitae à l'Agence.

Il est donc résolu d'appuyer la candidature de M. Maurice Jackson pour siéger sur le Forum de la population dans Chaudière-Appalaches.

Si une autre personne était intéressée à poser sa candidature, elle n'a qu'à remplir le formulaire à cet effet et de communiquer à la direction générale.

Registre des projets de recherche en cours au CSSSB

Deux nouveaux projets s'ajoutent au registre des projets de recherche actuellement en cours au CSSSB :

- le Projet L-TAP 2
- le Projet Étude sur l'organisation des services aux personnes âgées à l'urgence.

Adoption du règlement du comité de vigilance et de la qualité DEQP-1807

Considérant la Loi 83, les lignes directrices émises par la direction de la qualité du MSSS en mai 2006 et l'article 68 du règlement de régie interne DG-1101 qui indique que le comité de vigilance doit se doter d'un règlement, le conseil d'administration a adopté, tel que déposé, le règlement du comité de vigilance et de la qualité DEQP-1807.

Adoption de la nomination du commissaire local à la qualité des services et aux plaintes

À la suite de l'affichage du poste de commissaire local à la qualité des services et aux plaintes, quatre candidats ont été retenus en entrevue de sélection. Les entrevues ont eu lieu le 26 octobre dernier par le comité de sélection formé des représentants du CSSS de Beauce et du CSSS des Etchemins, ainsi que par le commissaire actuel de chacun des établissements, et ce, à titre d'expert. Au terme des entrevues, le comité de sélection a convenu à l'unanimité du choix d'une personne. Il s'agit de M. Steve Gagné.

Il a donc été résolu de nommer officiellement M. Steve Gagné, commissaire local aux plaintes et à la qualité des services au CSSS de Beauce. Il entrera en fonction dès le lundi 27 novembre 2006 mais l'annonce officielle de son arrivée se fera au début de janvier 2007.

Adoption du règlement sur la procédure d'examen des plaintes

La Loi 83 oblige tout établissement à adopter une réglementation concernant la procédure d'examen des plaintes. La réforme apportée par la Loi oblige donc une révision complète de la procédure actuelle. Il est important de noter que M^e Luc De la Sablonnière a écrit la procédure d'examen des plaintes pour plusieurs établissements de la région. Le règlement sur la procédure d'examen des plaintes DEQP-1806 du CSSS de Beauce a donc été adopté.

Nomination de la directrice du programme Famille-Enfance-Jeunesse

Madame Marie-Josée Gamache a été nommée directrice du Programme Famille-Enfance-Jeunesse. Elle entrera en fonction le lundi 27 novembre 2006. Le conseil d'administration a entériné sa nomination.

Dépôt et adoption du projet clinique et organisationnel 2006-2010

Le conseil d'administration a adopté le projet clinique et organisationnel 2006-2010 qui précise les orientations du CSSS de Beauce pour cette période.

Adoption des objectifs opérationnels 2006-2007

Le comité de direction a déterminé les priorités 2006-2007 au sein du CSSS de Beauce, celles-ci découlant des orientations stratégiques et étant précisées dans un plan d'action qui permet le suivi et facilite la reddition de comptes. Après présentation, les objectifs opérationnels 2006-2007 du CSSS de Beauce sont adoptés.

Adoption du rapport annuel de gestion 2005-2006

Le rapport annuel de gestion 2005-2006 est adopté par le conseil d'administration.

Rapport de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

Le mardi 31 octobre 2006, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a déposé son rapport et recommandé des paiements aux treize personnes lésées dans les situations décrites dans son rapport. Étant donné que le rapport de la Commission identifie les sommes à verser à treize personnes ayant subi des sévices, que l'assureur de l'établissement intervient déjà dans le dossier avec le procureur de la commission et que des employés sont aussi impliqués dans les faits rapportés, il a été résolu de :

- demander aux représentants légaux du CSSSB de régler rapidement via les personnes lésées ou leur représentant (supportés par le procureur de la commission) les réclamations financières identifiées, et ce, dans la mesure où les montants ne dépassent pas ceux suggérés par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse;
- de régler avec les employés les réclamations financières identifiées solidairement avec chacun;
- de prévoir une rencontre spéciale du conseil d'administration d'ici la fin décembre 2006 pour une proposition finale de règlement.

Opération Enfant Soleil

Depuis quelques années, Opération Enfant Soleil contribue financièrement à améliorer la qualité des soins dispensés, chez nous, en pédiatrie. Pour étudier notre demande, Opération Enfant Soleil exige d'avoir l'approbation du conseil d'administration de l'établissement, et ce, par résolution. Le conseil d'administration a donc résolu d'appuyer la demande adressée le 21 novembre 2006 à Opération Enfant Soleil conjointement par la Fondation du CHBE et le CSSS de Beauce. La demande vise à acquérir deux moniteurs RTF et des accessoires spécifiques, le tout totalisant 52 097 \$. L'appui financier d'Opération Enfant Soleil est toujours assorti d'une participation monétaire de 20 % de la Fondation du CHBE. Le conseil d'administration a aussi résolu d'appuyer la demande relative au projet d'immobilisation du « Centre ambulatoire pédiatrique et pédopsychiatrique » acheminé à Opération Enfant Soleil par madame Nancy Lachance, le 13 octobre 2006. Ce projet, prévu pour juillet 2007, requiert un budget de relocalisation et d'aménagement de 442 225 \$ assorti d'équipements médicaux spécialisés pour une valeur de 125 000 \$;

Adoption de la révision du code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration

Le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration a été adopté en février 2005. Depuis, la Loi 83 est entrée en vigueur et le règlement de régie interne du CSSSB DG-1101 a été révisé pour s'y conformer. Il importe d'ajuster aussi les documents en lien avec ce règlement. De ce nombre, le code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration a été révisé et adopté par le conseil d'administration pour assurer sa conformité au règlement de régie interne du CSSSB, DG-1101.

Signature d'une entente de partenariat entre la Maison Catherine de Longpré et le CSSSB

Attendu que l'entente à être signée sera respectée par les deux parties, il est résolu à l'unanimité d'accepter que la directrice générale signe, pour et au nom du CSSS de Beauce, l'entente de partenariat entre la

Maison Catherine de Longpré et le CSSS de Beauce concernant la dispensation de services en soins palliatifs à la clientèle des territoires de Beauce-Sartigan, Les Etchemins et Robert-Cliche

Suivi sur le Clostridium difficile

Un document est déposé séance tenante en regard du suivi sur le Clostridium difficile. Ce point sera dorénavant statutaire au projet d'ordre du jour du conseil d'administration du CSSSB.

SUIVI DE LA CORRESPONDANCE

Remerciements au personnel du Foyer Mgr O. Roy

Une lettre a été adressée au conseil d'administration par la famille d'une résidante du Centre d'hébergement de Saint-Joseph (Foyer M^{gr} O. Roy) remerciant le personnel pour la qualité des soins apportés à leur mère.

Remerciements à la direction et aux membres du conseil d'administration

Correspondance adressée aux membres de la direction et du conseil d'administration par une retraitée qui a bien apprécié la fête organisée pour les retraités du CSSSB, le vendredi 13 octobre 2006.

Invitation à adhérer au réseau des élues de Chaudière-Appalaches

Une lettre a été envoyée par le « Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches » aux femmes occupant des postes de décision afin d'enrichir leurs connaissances. En tant qu'élue gouvernementale, élue scolaire ou membre de conseil d'administration, les membres sont invitées à joindre ses rangs en remplissant le formulaire d'adhésion. Ce point sera ramené à la prochaine rencontre également étant donné la nouvelle constitution du conseil d'administration du CSSSB.

Lettre d'appui aux employés du Centre d'hébergement de La Guadeloupe

À la suite du dépôt du rapport de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse et de toute la publicité qui s'en est suivie dans les médias électroniques et écrits, une lettre d'appui aux travailleurs et travailleuses du Pavillon Notre-Dame de La Guadeloupe a été envoyée par la fille d'un résidant du Centre d'hébergement de La Guadeloupe.

AFFAIRES DIVERSES

Articles citant le CSSSB dans l'Actualité médicale

Deux articles ont paru dans la revue « L'Actualité médicale » citant le CSSSB par le docteur Claude Fournier.

Recrutement médical à la Journée Carrière

Le 3 octobre dernier, se tenait à Montréal la « Journée Carrière ». Trois médecins du CSSSB ont participé à cette activité afin d'y faire du recrutement directement sur place. Il s'agit des D^{res} Geneviève Caron-Fauconnier, Hélène Cormier et Rébecca Gagnon.

Considérant leur participation à la « Journée Carrière » à Montréal et leur travail de support en regard du recrutement médical, il est résolu de remercier les docteurs Geneviève Caron-Fauconnier, Hélène Cormier et Rébecca Gagnon.

Remerciements au docteur Simon Drouin

Le 8 novembre dernier, le CSSSB a présenté un mémoire au Bureau d'audience publique de l'environnement (BAPE) dans le cadre des consultations sur le prolongement de l'Autoroute 73. La présentation a été faite par madame Suzanne Bougie et le docteur Simon Drouin, représentant le CSSSB au BAPE.

Considérant qu'il a accepté de représenter le CSSSB au BAPE, sa présentation exceptionnelle comme président du comité de traumatologie au CSSSB et son travail de support dans le cadre du prolongement de l'Autoroute 73, il a été résolu de remercier le D^r Simon Drouin pour sa présentation au BAPE à titre de président du comité de traumatologie au CSSSB.

Remerciements aux membres du conseil d'administration

Le président du conseil d'administration remercie tous les membres du conseil d'administration pour leur participation assidue aux rencontres et leur implication dans différents comités. Un merci spécial a été signifié aux membres sortant : madame Sarah Bernard, madame Anne Bouchard, madame Sylvie Poulin, monsieur Bruno Morin, monsieur Jean Gilbert, madame Violette Veilleux. Une lettre de remerciements leur sera adressée.

Remerciements aux membres des équipes d'agrément

M. Jacques Francoeur mentionne qu'en raison de la lourdeur des travaux exigés aux équipes d'agrément, il désire qu'une lettre de remerciements soit adressée à chacun des membres de chaque équipe. Il est donc résolu de remercier par lettre chacun des membres de chacune des équipes pour le travail effectué dans le dossier de la visite de l'agrément et de remercier et féliciter tout spécialement madame Carole Michaud, responsable du dossier de la visite de l'agrément.

Remerciements à Madame Michelle Marquis

Madame Michelle Marquis a été embauchée par le CSSSB afin de collaborer à la mise sur pied du service de résonance magnétique. Il est résolu de la remercier pour avoir accepté de participer à la mise sur pied du service de résonance magnétique au CSSSB.

Source : Service des communications du CHBE
228-2031, poste 7340
Ville de Saint-Georges, 6 octobre 2005